

IPNS

Ouverture de la mairie au public :

Mardi : de 14h00 à 18h45
Mercredi : de 9h00 à 12h00
Vendredi : de 14h00 à 17h30

Permanences du maire :

Vendredi de 16h à 18h

Permanences 1^{er} adjoint :

Mardi 18h à 19h, sur rdv

Le secrétariat sera fermé du **lundi 24 juillet au mardi 15 août 2017 inclus.**

Les permanences du maire ne seront pas assurées entre le **vendredi 21 juillet et le vendredi 11 août 2017 inclus.**



Festival d'été du 10 au 13 juillet 2017

Oyez, Oyez, Olmois, Olmoises
Sortez de vos chaumières

Y s'passent des choses au village !!

Des comédiens, des chanteurs, des artistes de tout bord,
Ça va chanter, ça va danser, ça va rigoler, ça va festoyer
C'est la fête en Bine, c'est le bal au village

Des parades dans les commerces

C'est d'la joie sous les lampions !!

Surtout, ne jetez rien, y'a l'info et une plaquette !

Lisez attentivement la plaquette

Tout y est, les tarifs, les horaires, les lieux

Y reste des places pour les stages,

plus on est nombreux, moins on paie !

Attention : vous payez une fois et vous venez quatre jours

Appelez vos amis, vos parents, vos cousins, vos cousines

Osez, venez, ouvrez vos oreilles et vos yeux,

Y s'passent quelque chose d'intéressant

Le comité des fêtes a donné un coup d'main

Pour que tous nous fêtions

La fête nationale !!

Une programmation super sympa,

Des spectacles, des chansons, d'la musique,

Trois soirées pour se rencontrer, faire la fête

Et y'a même un des acteurs de la série Kaamelott

Alors les jeunes, on vous verra ?

Vous n'avez pas tout compris ?

Y a le site, la plaquette

Ou alors **appelez Sandrine**, elle vous expliquera tout,

En tout cas, ça s'rait dommage de rester chez soi !

Contacts :

➤ Festival : Mme Sandrine SALIBA, pounsand69@yahoo.fr, Tél. 06 02 30 18 85

➤ Repas : M. Daniel DEGOUTES, Tél. 06 31 69 62 14



Centre de loisirs : Stage d'été

Quelques places encore disponibles pour le centre de loisirs **du lundi 28 août au vendredi 1^{er} septembre.**

Ouvert à tous les enfants de 6 à 12 ans

Possibilité d'inscription à la semaine ou à la journée, tarif selon le quotient familial

Permanence d'inscription **mercredi 5 juillet de 16h30 à 17h30 et samedi 8 juillet de 10h00 à 12h00**

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires au 06.70.73.53.07 ou loisirs.lesolmes@gmail.com.

CANTON DE TARARE
COMMUNE DE 69490 LES OLMES

Tél : 04-74-05-67-55

Fax : 04-74-05-74-09

mairielesolmes@gmail.com

Site Internet : www.lesolmes.fr

Permanences CCAS :Mercredi et vendredi **sur rdv**

Afin d'améliorer l'accès aux soins, **la mairie des Olmes a signé une convention avec la MUTUELLE ADREA.**

Plusieurs garanties vous sont proposées.

Pour tout renseignement, agence ADREA MUTUELLE 76, rue république à Tarare ou 04.74.05.08.97



Rappel de quelques règles de citoyenneté

Vos élus mettent en place et rappellent régulièrement les règles de sécurité et du « **Bien Vivre Ensemble** ».

Mais sans vous, il est impossible que cela fonctionne : chacun doit se sentir concerné et responsable.

Nous constatons que quelques incivilités persistent et nous nous permettons de vous proposer un petit mémo à mettre en pratique :

Je maîtrise **ma vitesse** dans le village et dans les chemins.

Je respecte **la signalétique** mise en place sur les chemins, même si cela me fait faire un détour.

Si je m'arrête sur les places marquées au sol, je vérifie le temps qui m'est autorisé.

Je fais en sorte que mes **sacs poubelle** ne traînent pas sur le trottoir et vérifie si c'est bien la semaine du ramassage des sacs jaunes.

Je ne stationne **pas sur les trottoirs**, car je gêne le passage des piétons ou la sortie des voitures de leur garage.

Je taille **ma haie** et je fais en sorte qu'elle ne gêne pas le passage des piétons sur la voie publique.

J'entretiens **le trottoir** devant chez moi afin d'avoir un village agréable.

Je vérifie **l'horaire autorisé**, avant de faire mes travaux de jardinage.

Je trouve des moyens pour que mes chiens ne nuisent pas au voisinage, en aboyant régulièrement. Je fais en sorte de ne pas laisser mon chien faire ses besoins n'importe où, devant une entrée ou sur les massifs de fleurs.



Repas dansant

Pour la 3^{ème} année consécutive, le Comité des fêtes des Olmes organise son **repas dansant le 13 juillet 2017 à partir de 19h30 sur la place de la mairie.**

Le traiteur nous propose un plateau repas composé de son estouffade de bœuf, de riz, de churros et d'une salade de fruits.

Cette soirée sera animée par le groupe « **D'la joie sous les lampions** » qui nous fera chanter et guincher jusqu'au traditionnel feu d'artifice de minuit, et espérons-le, même bien après !

Prix du repas adulte : 15 € & enfant : 5 €.

Réservation téléphonique au 06 31 69 62 14.



Rythmes scolaires

La commune a pris la décision de reconduire les rythmes scolaires pour l'année 2017/2018 en concertation avec les enseignants. Cette année permettra de faire le point sereinement entre tous les acteurs sur l'avenir que l'on souhaite leur donner.



Drone

Dans le cadre de la réalisation d'un projet de film, un survol du village par un drone est prévu le 12 juillet de 10h00 à 12h00 (si imprévu météo : soit la veille ou le lendemain).



Éclairage Public

Pour faire suite à la décision du conseil municipal du 2 mai 2017, la mise en place de **l'extinction de l'éclairage public de 23h00 à 6h00 sera effective au 1^{er} août 2017.**

Prochain conseil :

Lundi 3 juillet à 20h00

Prochain Info's Olmes
Semaine 36